



La démocratisation plutôt que l'ubérisation



Anne Eydoux
Chercheuse au
Centre d'études
de l'emploi
et du travail,
Économiste
atterrée



Mireille Bruyère
Maîtresse
de conférences
en économie
à l'université
de Toulouse-II

Quelle est la vision du travail de demain du président Macron pour lutter contre le chômage et prendre en main le problème de la précarité ? « Libérer » le travail salarié du prétendu carcan du Code du travail et espérer booster l'emploi en facilitant les licenciements, en étendant les contrats de mission et en misant sur la négociation d'entreprise. « Libérer » le travail en encourageant les chômeurs à devenir auto-entrepreneurs et miser sur l'extension de l'assurance-chômage aux indépendants pour colmater tant bien que mal les trous dans leurs revenus d'activité. Ce projet entend nous mettre en marche vers une société où le travail salarié deviendrait plus précaire, plus soumis au patronat et à la finance, poussant à l'autoentrepreneuriat. Comme dans le roman d'anticipation de Laurent Cordonnier, *la Liquidation* (les Liens qui libèrent, 2014) : le héros Philippe Smithski, après la faillite du journal dont il était le seul salarié, doit se transformer en entrepreneur de lui-même et présenter un bilan positif, sous peine d'être envoyé en maison de redressement de son bilan.

Plus de trente ans de réformes nous l'ont appris : les réformes voulues par le président Macron ne réduiront pas le chômage, alimenteront la précarité, et renforceront les contraintes pesant sur les travailleurs. Pour lutter contre le chômage, pour offrir un autre horizon aux précaires, pour répondre aux défis sociaux et écologiques, il faut libérer le travail non pas du Code du travail mais des politiques néolibérales.

Libérer le travail, ce n'est pas pousser les chômeurs vers un travail ubérisé, faussement indépendant et non sécurisé. Ce n'est pas former des chômeurs en masse pour qu'ils continuent à se faire concurrence pour de trop rares emplois de piètre qualité. C'est d'abord garantir des emplois convenables, assortis d'un revenu décent et de droits nouveaux. C'est le seul moyen de construire ensemble une société écologique et solidaire.

Les scénarii de transition écologique sont créateurs d'emplois et il existe de nombreux besoins sociaux insatisfaits (accueil et éducation des jeunes enfants, santé, dépendance, etc.). Mieux vaudrait y répondre en soutenant les initiatives locales, coopératives, et les emplois publics de qualité, plutôt que de laisser fleurir un marché de petits jobs, réservé aux plus riches. L'État, les collectivités territoriales pourraient se faire employeur en dernier ressort ou financer des emplois utiles pour la collectivité.

La réduction du temps de travail est le seul moyen de créer des emplois et d'améliorer les conditions de travail à court terme. C'est aussi une voie pour éviter que le travail rémunéré soit l'apanage de quelques-uns, tandis que les autres devraient se contenter de miettes d'emploi. C'est une voie pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes.

Enfin, libérer le travail suppose de redonner du pouvoir de décision aux salariés et à leurs représentants face aux employeurs, cela implique de desserrer l'emprise des actionnaires. Libérer le travail, c'est lui redonner du sens, c'est permettre aux salariés de développer leur créativité et de contrôler leurs conditions de travail.

Les quinze heures de travail auto-organisées ou la liberté d'entreprendre sans capitalisme décrites dans le réjouissant essai d'Emmanuel Dockès, *Voyage en Misarchie* (Éditions du détour, 2017), relèvent de l'utopie. Mais elles donnent des pistes pour concevoir un monde où le travail serait plus désirable, où la démocratie au travail préparerait l'appropriation collective, où tous les travailleurs bénéficieraient de droits sociaux étendus. Ce monde où les finalités du travail ne se ramèneraient plus à la seule rentabilité économique serait plus juste et plus écologique. ●